

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir,	Omnibus.
3 — 52 — —	Express.
3 — 32 — —	matin, Express-Poste.
9 — — — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.
-------------------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
6 — 43 — —	soir, Omnibus.
9 — 44 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin,	March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

La session du Corps-Législatif est prorogée jusqu'au 28 mai inclusivement.

On assure que la division navale aux ordres du contre-amiral Jurien de la Gravière, chargé de dénoncer le blocus des côtes de la Venétie, croise en ce moment entre Venise et les bouches du Pô. C'est de cette division que les dépêches télégraphiques ont fait mention. (Le Pays.)

Les dernières dépêches reçues du théâtre de la guerre permettent de connaître assez exactement la situation respective des parties belligérantes.

Le quartier-général de l'Empereur des Français est à Alexandrie; celui du roi Victor-Emmanuel à Occimiano, entre Casale et Valence. La ligne occupée par les alliés se trouve donc exactement dessinée par le cours de la Dora-Baltea et la rive droite du Pô.

La ligne autrichienne suit la Sesia et la rive gauche du Pô. Sur plusieurs points, les deux parties sont en présence, séparées seulement par les eaux de ce fleuve; mais le gros des forces autrichiennes est à Stradella et Broni, au-dessous de Pavie. Il semble que les Autrichiens se soient renforcés dans cette direction pour prévenir un mouvement, qui, s'il était possible, dans l'état actuel du sol, aurait pu tourner leur extrême gauche.

On ne connaît pas encore tous les détails de la séance de la Diète germanique, où le Hanovre a proposé de former un corps d'armée sur le haut Rhin et de nommer un général de l'armée fédérale. Mais il est certain que la Prusse a protesté immédiatement contre cette proposition, et que la majorité des autres membres de la Confédération s'est prononcée contre la Prusse. Il n'y a pas eu de vote proprement dit, car il aurait fallu d'abord qu'une commission discutât la proposition.

Une grande partie de la presse allemande s'accorde à blâmer le Hanovre de son imprudente démarche. On assure à ce sujet que le général Alvensleben, aide-de-camp du prince-régent, est parti

pour Dresde, Munich et d'autres cours, avec mission de donner à ces gouvernements des éclaircissements sur la position prise par la Prusse, et de s'entendre avec eux sur les résolutions et mesures futures de la Diète germanique, afin que des initiatives isolées ne fassent pas surgir des dissidences au sein de la Confédération.

Du reste, si nous en croyons une correspondance adressée au Nord, le cabinet de Berlin doit prochainement publier une déclaration de neutralité comme celle de la reine d'Angleterre.

On écrit de Francfort à la Gazette nationale de Berlin, que la résolution de la Diète de porter au complet de guerre les garnisons des forteresses fédérales n'a pas été prise en suite de la déclaration autrichienne du 2 mai, mais ensuite des résolutions antérieures de la Diète des 25 et 28 avril. On attache une grande importance à cette distinction.

D'après le Nord, la Russie mettrait plusieurs corps d'armée sur le pied de guerre. Cette mesure n'est pas absolument imprévue; elle répond aux mesures analogues prises par précaution dans les autres Etats de l'Europe.

Les élections anglaises sont terminées; sur 655 membres, il ne reste plus à connaître que deux nominations. Les autres se répartissent ainsi: tories 302, libéraux 351. Sur ce dernier nombre, 70 environ appartiennent à la portion dite des indépendants. Les journaux tories assurent que le cabinet compte sur l'appui de cette fraction, qui lui donnerait ainsi une sorte de majorité. Il est certain, d'ailleurs, que l'ensemble des élections n'a pas modifié d'une manière décisive la composition du parlement.

La fermeté déployée par le gouvernement prussien contre les entraînements irréfléchis de quelques Etats allemands, commence à porter ses fruits. Une partie de la presse seconde aujourd'hui la politique du cabinet de Berlin. La Nouvelle Gazette de Prusse, dont nous avons signalé le commencement de conversion, se dessine franchement aujourd'hui. Nous apprenons d'elle que l'emprunt bavarois se place avec beaucoup de peine, parce qu'on est mécontent des allures belliqueuses du gouvernement de Munich.

La Gazette de Leipzig annonce, à la date du 15, que la mission du général Willisen auprès de la cour d'Autriche serait en voie de succès, et que l'Autriche serait disposée à accepter les conditions sous lesquelles la Prusse se déclare prête à proposer la mobilisation de l'armée fédérale aux termes des articles 38 ou 47 de l'acte final du congrès de Vienne.

Quelle est cette mission? La Gazette des Postes assure qu'elle a pour but de prier le cabinet de Vienne de ne pas pousser la Diète germanique à une résolution sur l'attitude à prendre vis-à-vis de la guerre, et d'empêcher la Bavière et le Hanovre d'insister sur la formation d'un corps d'armée sur le Rhin. La Prusse demande en outre qu'on laisse à son propre jugement de déterminer le moment où elle devra prendre l'initiative.

Mais nous apprenons aujourd'hui, par une correspondance adressée le 16 à l'agence Havas, que le général Willisen a quitté Vienne dans la soirée du 15, sans qu'il ait été possible d'établir une entente entre les deux grandes puissances allemandes.

À Vienne même, on semble avoir perdu l'espoir d'entraîner l'Allemagne dans une lutte qui n'aurait d'autre but que d'assurer à l'Autriche la possession exclusive de ses provinces italiennes. On entend affirmer partout que l'Autriche, fatiguée d'attendre inutilement des secours de la part d'alliés équivoques, ne doit désormais chercher son salut que dans le seul succès de ses armes.

Le Nord annonçait, il y a deux jours, la mobilisation de cinq corps d'armée russes. La Correspondance générale de Saint-Petersbourg, en date du 9 mai, confirme que le prince Gortschakoff a déclaré au comte Karolyi que la Russie ne conserverait la neutralité qu'à la condition que la Confédération germanique n'interviendrait pas dans la guerre. — Auguste Vitu. (Le Pays.)

La Toscane vient d'organiser un gouvernement régulier; on sait déjà que le roi Victor-Emmanuel avait refusé d'accepter la dictature qui lui avait été offerte par le gouvernement provisoire, dont le mandat est expiré.

Le roi de Sardaigne n'a voulu accepter que le titre de protecteur de la Toscane; c'est ce qui résulte d'une déclaration officielle dont nous avons le texte

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Troisième Partie.

(Suite.)

Bénédict était resté partagé entre l'admiration et la douleur, lui qui ne devinait qu'à moitié.

— Merci, dit-il, Mademoiselle. Vous avez daigné faire pour moi le plus grand de tous les sacrifices. Ma reconnaissance sera éternelle. Oui, nous avons rêvé un bonheur impossible... et vous me rendez cette justice que, ne me dissimulant aucun des obstacles que le sort m'opposait, je gardais le silence, et n'avais songé qu'à m'éloigner.... Si j'ai été imprudent en revenant là où vous étiez, c'est surtout à vous qu'il appartient de me blâmer... car votre paix a été troublée. Je n'abuserai pas de l'aveu que vous avez daigné faire.... Ceux qui l'ont entendu en respecteront le secret. Quant aux obstacles dont je parlais, ils sont devenus insurmontables depuis que la main du marquis s'est levée sur ma joue. Adieu!

oubliez-moi, Mademoiselle Emma.... Oubliez-moi tous!

Sa voix expira dans un sanglot. Bénédict se précipita vers la porte de son petit appartement, où il courut se réfugier.

Le marquis essuya ses yeux humides de larmes, se frappa le front d'un air désespéré; puis, écartant doucement le vicomte et Louise, il dit à sa belle-sœur, consternée et muette de douleur:

— Viens, ma pauvre enfant.

VI. — MATHILDE.

Les émotions de la journée ne devaient pas se borner à la seule scène qui venait d'avoir lieu.

D'abord Bénédict, insensible aux consolations du vicomte, se tient renfermé deux heures dans sa chambre, repassant au fond de sa pensée les paroles violentes, les menaces, la provocation du marquis, et enfin l'affront sanglant qu'il en avait reçu. Il s'examina lui-même, il sonda sa force, sa patience, et, en appréciant le dévouement fraternel d'Emma, il se dit qu'une telle conduite voulait être imitée, et que son abnégation devait répondre à l'héroïsme de la jeune fille.

Dès ce moment, sa détermination fut prise.

Il se leva pour aller retrouver Alexis et lui ouvrir son âme.

Mais le doux fantôme de Juliette le ramena à sa place avec de nouvelles irrésolutions.

Bénédict venait de se représenter la marquise pâle, fatiguée de sa vie mondaine, perdant sans cesse un peu de son énergie fébrile, livrée aux reproches amers de M. de Montglars.

Il se disait avec désespoir:

« Qu'arrivera-t-il quand je ne serai plus là?

» Fleur brillante, je l'ai revue, je l'ai admirée dans ce bal. Peut-être était-ce son dernier jour d'éclat; peut-être, déjà languissante, était-elle à la veille de fermer sa corolle et de se flétrir...

» Me sera-t-il donné de la revoir?

» Ah! si cette apparition avait été un adieu!...

» M'éloigner et ne plus rien savoir... C'est impossible! c'est impossible!

Ainsi parlait la voix de la passion.

A son tour, la voix de la conscience se fit entendre.

Elle disait:

« Il y a eu assez de trouble, assez de malheur.

» Veux-tu par la persistance de ton séjour être un sujet continuel de dissension?

» Si tu aimes cette femme, aime-la pour elle et non toi.

» Emma t'a montré le sacrifice dans toute son étendue,

» Emma qui s'est compromise afin de sauver sa sœur.

sous les yeux, et qui a été lue aux membres du gouvernement, au nom de Sa Majesté, par M. de Buoncompagni, nommé commissaire extraordinaire.

Il y est dit que la Toscane restera indépendante du Piémont; qu'aucun acte du protectorat n'altère en rien la souveraineté des décisions de l'administration, qui demeurera parfaitement distincte. En agissant ainsi, ajoute la déclaration, le roi de Piémont a voulu que son acceptation d'un pouvoir momentané ne pût donner lieu à des interprétations défavorables aux droits de la Toscane dans l'autonomie italienne.

A la suite de cette déclaration, un ministère composé des hommes les plus considérables a été nommé par M. de Buoncompagni. Ce ministère, formant le gouvernement sous la présidence du commissaire extraordinaire, a institué une consulte dont les membres se réuniront une fois par mois ou plus lorsque des circonstances l'exigeront; il sera rendu compte dans ces assemblées des choses les plus importantes relatives à l'administration de l'Etat, et la consulte donnera son avis sur les affaires.

En voyant la Toscane s'organiser avec tant de sagesse et de modération, au milieu des circonstances que traverse l'Italie, on se demande comment le Grand-Duc a pu préférer la retraite, alors qu'il lui était si facile de rester à la tête d'un peuple qui ne demandait qu'une chose : être Italien! — Charles Bousquet. (Le Pays.)

Une lettre de Londres, du 16, nous annonce qu'on avait reçu en Angleterre des nouvelles de l'Inde qui vont jusqu'au 12 avril. Elles s'accordent avec les faits que nous avons précédemment publiés, et ne confirment pas la prise de Tania-Topée et de Feroz-Shah. La colonne anglaise envoyée à leur poursuite a perdu leur trace à Kalmia, dans le haut Tchambal, et on ignore complètement, depuis cet endroit, la route qu'ils ont prise et la direction qu'ils suivent.

Ce qu'on sait d'une manière positive, c'est qu'ils ont établi des intelligences avec les populations du centre, et que leurs émissaires parcourent le sud de l'ancien royaume d'Oude. Ce pays, quoique soumis en apparence à la domination anglaise, n'a pas perdu au fond son attachement à ses chefs et à ses princes. Les habitants ont rendu aux autorités une faible partie de leurs armes, mais ils ont enfoui sous terre ou caché dans des lieux inaccessibles la plus grande partie de ces armes, et si Tania-Topée et la Begum reparaissent, comme on le pense, au commencement de la campagne prochaine, leur présence excitera un soulèvement plus grand encore que le premier.

On doit donc, ainsi que nous l'avons fait remarquer, regarder les affaires de l'Inde comme n'étant pas terminées, et s'attendre de nouveau à des complications très-graves pour la puissance anglaise. — A. Renaud. (Le Pays.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Alexandrie, 18 mai, 1 heure 20 minutes du soir. L'organisation de l'armée se poursuit avec activité. On achève la réparation des routes, des ponts et des voies ferrées que l'ennemi avait dégradés. Les nouvelles de Verceil annoncent que les Autrichiens y continuent leurs exactions. La population est consternée et hors d'état de satisfaire à tant d'exigences.

« Fuis de nouveau pour l'associer à cette pensée générale. »

« Ne songe pas à la santé de la marquise. Une action imprudente avancerait plus le terme de ses jours que tous les plaisirs du monde. »

« Pars cette fois sans te retourner en arrière; pars pour ne plus revenir. Si tu veux garder ton amour, tu ne saurais mieux le prouver. »

L'artiste accepta cette leçon intérieure. Aussitôt il se prépara à sortir, et quand il se montra aux yeux surpris du vicomte et de Louise, il était complètement prêt à se mettre en route.

Alexis y fut trompé.

— Mon Dieu ! dit-il, je crains, mon ami, que la réflexion n'ait paralysé vos bonnes résolutions de pardon et d'oubli. Est-ce que vous avez l'intention de vous présenter chez le marquis et de relever son cartel ?

— Vous ne feriez point cela, n'est-ce pas ? dit Louise avec perplexité.

— Mes chers amis, répondit Bénédicte, en portant un doigt à sa joue, le soufflet reçu est encore chaud, mais je l'ai pardonné et je m'efforcerais de l'oublier. Le ressentiment ne pénétrera pas dans mon cœur; je me borne à plaindre l'homme qui a été assez malheureux pour descendre à cette violence.

Dans la nuit du 16 au 17, une centaine d'Autrichiens ont escaladé la brèche du pont de Valence et ont tenté d'enlever un petit poste de huit hommes, qui se trouvait de notre côté. Ce poste s'est replié sur une compagnie de soutien en faisant le coup de fusil. L'ennemi s'est retiré. Ce matin, de 3 à 6 heures, l'ennemi a ouvert un feu d'artillerie assez vif contre des barques amarrées à la rive droite du Pô, près du chemin de fer d'Alexandrie à Mortara; nous n'avons pas répondu à cette canonnade, insignifiante quant à ses résultats. (Moniteur.)

Marseille, 18 mai. — Les nouvelles d'Alexandrie, en date du 14, apprennent que les opérations du canal de l'isthme de Suez se poursuivent sans difficultés. Le consul d'Angleterre a déclaré n'avoir pas reçu d'instructions hostiles à l'entreprise. Le consul d'Autriche a essayé d'y apporter quelques entraves, mais Saïd-Pacha n'a pas tenu compte de ses observations.

Vienne, 18 mai. — La Correspondance autrichienne déclare que la démission du comte de Bnol n'a eu d'autre motif que l'état de sa santé. Elle ajoute que le gouvernement autrichien ne changera rien à ses principes, qui ont été et seront toujours : maintien de ses propres droits et respect des droits des autres.

Berne, 18 mai. — L'Autriche a refusé la proposition du conseil fédéral de déclarer le lac Majeur neutre dans l'intérêt du commerce.

Le conseil fédéral a ordonné de mettre en état les travaux de fortifications au Simplon.

Le gouvernement toscan a interdit le passage par la Toscane des recrues suisses pour le royaume de Naples.

Une escadre française s'est montrée le 16 devant Venise.

Berne, 19 mai. — Suivant des lettres particulières de Vienne, les réquisitions faites par le général Giulay ne donnaient plus de résultat, et les approvisionnements commencent à devenir rares.

Marseille, 19 mai. — Des lettres de Constantinople, du 11 mai, prétendent que le Divan, voyant l'embarras de l'Autriche, aurait demandé l'envoi d'une flotte anglaise à Besika.

Le grand duc Constantin était attendu à Constantinople, d'où il devait retourner à Saint-Petersbourg.

Les correspondances ajoutent que la France avait obtenu la promesse d'une transaction concernant les Principautés, et que des firmans distincts auraient investi le colonel Couza de sa double charge; mais la Porte aurait retiré sa parole, attendu que le départ de M. de Hubner de Paris aurait dissous la conférence. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Un ours qu'aurait conduit probablement quelque individu à travers la campagne, se serait échappé, dit-on, et parcourt les environs de Saumur. Il aurait son repaire dans les landes de Terrefort ou dans les bois de Pocé et de Bouran. L'animal savant et civilisé ferait des excursions lointaines, il ne craindrait pas la société; plusieurs fois il aurait porté ses pas jusqu'aux portes de notre ville, dans le Pont-Fouchard. Il n'est déjà sorte de prouesses qu'on

— Oh ! je vous reconnais là !... dit vivement Alexis; mon amitié, ma confiance avaient été bien placées. Cependant, Bénédicte, achevez de me tirer d'inquiétude : pourquoi êtes-vous prêt à sortir ?

— M^{lle} de Neuville m'a dicté mon devoir....

— Votre devoir ?

— Oui, un départ... sans retour.

Cette déclaration affligea le vicomte.

— Un départ !... encore !... Non, je ne le souffrirai pas. Vous auriez l'air d'avoir peur.

— Soyez tranquille à cet égard : le marquis sait par expérience que je ne crains pas une balle de pistolet; quand il me jetait l'épithète de lâche, il était certain que je ne la méritais pas.

— Raison de plus pour que vous restiez. Emma vous a couvert de sa protection, de son voile d'innocence.

— Bonne Emma !

— Je sermonnerai Félix, je le ramènerai doucement, j'agrirai sur son esprit.... Nous obtiendrons votre union avec sa belle-sœur.

— Voici ma réponse, dit Bénédicte.

Et indiquant de nouveau sa joue :

— Celui que M. de Montglars a souffleté ne peut devenir son beau-frère. Adieu, mon cher vicomte. Adieu, pour le repos de tous. J'espère que, moi parti, le calme

ne raconte sur ce dangereux quadrupède. Certains prétendent cependant l'avoir vu muselé.

Nous avons quelques raisons de croire que cet ours est un canard !

M. Léon Nau de Maupassant vient d'épouser M^{lle} Mélanie de Hubner, fille de l'ambassadeur d'Autriche.

On assure, d'après une correspondance, que M. le comte Walewski a fait écrire à M. de Hubner que rien ne s'opposait à ce qu'il vint assister à la cérémonie; mais, pour des motifs faciles à comprendre, l'honorable ambassadeur, tout en exprimant sa gratitude à M. le comte Walewski, a décliné sa gracieuse invitation. Le mariage de M^{lle} de Hubner a été célébré dans la chapelle de la nonciature romaine, à Paris.

Pour chronique locale : P.-M.-E. GODER.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Par suite du départ de la majeure partie de la garnison du château, le poste de la place est provisoirement inoccupé.

En conséquence, et en cas d'incendie, les personnes informées les premières du lieu du sinistre devront, pour faire donner l'alarme, prévenir avant tout le tambour de ville, en sa demeure, rue Dacier, près de la place Saint-Pierre.

Saumur, le 21 mai 1859.

Le Maire,

RAGUIDEAU, adjoint.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les grandes opérations militaires n'ont point encore commencé.

Les Autrichiens, dont les lignes suivent la Sesia et la rive gauche du Pô, viennent de faire un nouveau pas en arrière en évacuant Verceil, que les Piémontais ont occupé hier au soir.

En se retirant, l'ennemi a fait sauter le pont sur la Sesia; ce pont, magnifique travail d'art qui relie le chemin de fer de Turin à Novare, et dont les matériaux consistent en un grès très-dur, n'a heureusement pas eu beaucoup à souffrir de la précaution militaire prise par les Autrichiens; une dépêche privée, reçue à Paris, nous apprend que deux arches seulement ont été détruites par la mine.

Avant de se retirer, l'ennemi avait poussé une reconnaissance en avant jusqu'aux environs de San Germano, occupé par un corps de Piémontais, mais ils s'étaient retirés, après avoir enlevé du bétail et tiré quelques coups de fusil contre les paysans.

Les Piémontais espéraient en venir aux mains avec l'ennemi; leur attente a été encore une fois déçue, et, comme nous l'avons dit plus haut, ils ont dû se borner à occuper Verceil abandonné par l'arrière-garde autrichienne.

Dans la journée du 18, l'ennemi a tenté de construire un retranchement en face de Valenza, dans le but de dominer le cours du Pô, afin d'en disputer le passage; quelques coups de canon, tirés à une distance de 2,600 mètres, ont suffi pour les déloger, et ils se sont retirés sans avoir pu mettre leur dessin à exécution.

Dans la séance de la Diète de jeudi, le représentant de la Prusse a déclaré que, tout en maintenant

reviendra. Adieu; je retourne à Chambéry.

— Attendez, Bénédicte, attendez.... vous me brisez le cœur. Je ne puis me séparer ainsi de vous.

— Eh bien !... encore une preuve d'amitié. Reconduisez-moi jusqu'à l'auberge où nous nous sommes rencontrés.

— Ah ! j'étais heureux alors... Je croyais vous posséder longtemps.

— Cher vicomte, vous posséderez le meilleur de moi : mon souvenir.

Ils allaient s'éloigner, lorsqu'une chaise de poste attelée de quatre chevaux se fit entendre devant la maison.

Mariotte accourut. L'étonnement se peignait sur ses traits.

— C'est une dame qui dit qu'elle est la femme de Monsieur.

— Mathilde ! s'écria M. d'Orban.

— Mon frère, dit Louise, c'est à votre tour à être patient.

La vicomtesse entra, en tenue de voyage. Derrière elle était Saint-Marquet, muni, comme autrefois, de son énorme portefeuille. La fascination qu'il savait exercer sur l'esprit de Mathilde donnait à l'inventeur un air d'importance.

(La suite au prochain numéro.)

sa protestation contre la proposition due à l'initiative du Hanovre, son gouvernement ne s'opposait pas cependant à ce que cette motion fût l'objet d'un examen spécial. La proposition du Hanovre a été, en conséquence, renvoyée devant la commission militaire de la haute assemblée. (Le Pays.)

VARIÉTÉS.

LES FOUILLES DE M. BEULÉ A CARTHAGE. (Suite.)

Mon premier soin a été de déterminer, par des sondages répétés, à quelle profondeur se cachait le rocher qui fermait nécessairement le noyau de la colline. Quoiqu'il ne fût nul part apparent, je pensais qu'il avait dû l'être autrefois et qu'il servait de base, selon la coutume antique, à toutes les constructions considérables. Les sondages, opérés à l'aide de puits circulaires ou de tranchées plongeantes, ont amené des découvertes dont le détail paraîtrait ici trop inutiles et convient mieux à une publication spéciale que je prépare sur Carthage. Qu'il me suffise de dire que partout j'ai rencontré le rocher : c'est un grès argileux, d'un ton jaunâtre, aisé à niveler et d'une assiette solide parce qu'il est à la fois tendre et très-consistant, par l'effet de l'humidité qu'il retient. Sur le plateau proprement dit, il n'est recouvert que de 3 à 4 mètres de terre, ce qui laisse peu d'espoir aux investigations. Vers l'angle qui domine les ports il se précipite tout à coup et tombe à 18 mètres au-dessous du sol : pour l'atteindre, j'ai traversé perpendiculairement 55 pieds de décombres, de murs écoulés, de mosaïques brisées, de chaux pulvérisée, de fragments de poteries, d'ossements même. Sous cette accumulation à peine croyable, histoire vivante de tant de devastations, reposaient, selon toute vraisemblance, les ruines de Byrsa.

En effet, après que mes ouvriers eurent été transportés sur le flanc méridional de la colline, le plus escarpé de tous, et qu'ils l'eurent entamé sur un développement de 40 mètres, lorsque les crêtes eurent été découronnées et reculées, afin de rendre moins dangereux des éboulements inévitables, quand des pans de murs couchés en terre, qu'un mortier inaltérable assemblait, eurent été détruits à l'aide de la mine, on vit paraître des débris si particuliers qu'ils annonçaient de grandes constructions : c'étaient des blocs énormes, des fragments qui s'émiettaient sous les doigts, une poudre fine, jaunâtre, homogène, dans laquelle les fragments étaient noyés. Ce mélange n'était que du tuf, à tous les degrés d'altération ; c'étaient les pierres renversées par les machines de Scipion : fracassées et devenues friables, ne résistant plus à l'humidité ni aux siècles, elles achevaient de se ronger au sein de la terre. Les murs eux-mêmes se montrèrent bientôt, mieux conservés à mesure qu'ils approchaient de leur base. Ils étaient debout jusqu'à une hauteur de quinze pieds, présentant un appareil colossal, avec des assises de plusieurs mètres cubes et des joints irréguliers, assez semblables aux murs archaïques de la Grèce et de l'Etrurie. Enfin le rocher, ainsi que les sondages l'avaient fait pressentir, paraissait à 56 pieds au-dessous du niveau de Byrsa et servait de fondation aux murailles. Un lit de cendres, épais d'un mètre, le couvrait : les cendres étaient noires, tachaient la main, et remplies de charbons à demi-consumés, de fer mâché, de bronze fondu, amalgamé avec d'autres métaux, de nombreux débris de verre très-mince, produit phénicien par excellence, de tessons dont la couleur orange différait des poteries grecques et romaines. Tant de traces lugubres ne rappellent-elles pas l'incendie de sept jours qui avait précédé la capitulation de Byrsa et qui avait dévoré, sous les yeux des Romains, le quartier de Carthage compris entre les ports et la citadelle ?

J'ai cité les constructions archaïques de la Grèce et de l'Etrurie. Ce nom s'applique au système d'architecture qui sert de transition entre l'architecture pélasgique et l'architecture du siècle de Pisistrate. Au lieu de disposer les assises par lignes régulières et suivies, les architectes d'alors ménageaient des parties saillantes et des parties rentrantes qui s'adaptaient exactement et relient les pierres les unes aux autres, comme les dents d'un engrenage ou les mortaises d'une charpente. Ainsi firent les Carthaginois, jusqu'à ce que l'expérience leur enseignât, de même qu'aux Grecs, combien était inutile une précaution dispendieuse, qui pouvait ajouter à la solidité, mais nuisait à l'élégance. Un second caractère des constructions archaïques, c'est le volume des matériaux qu'elles emploient. Il semble qu'un art encore défiant de lui-même cherche dans l'énormité des garanties de force et de durée. Ce caractère se retrouve également à Byrsa. Tel bloc présente quatre pieds et demi de large, quatre pieds de haut, trois d'épaisseur : ce qui donne 54 pieds cubes. Tous ceux que l'his-

toire de l'art intéresse seront frappés de trouver chez tous les Phéniciens de Carthage le même système qui a prévalu pendant longtemps chez la race grecque. On entrevoit quelles conséquences se peuvent tirer d'un semblable rapprochement.

Mais ce qui est encore plus remarquable que les procédés de construction, c'est le plan : car le plan ne ressemble à aucun plan connu et justifie merveilleusement le témoignage des auteurs anciens. Qu'on se figure un mur de 31 pieds d'épaisseur, dans l'intérieur duquel un passage de salles ont été ménagés : au sommet, auraient pu passer de front, non pas deux chars, comme à Babylone, mais quatre chars. La face qui regarde l'ennemi est pleine, compacte pendant 2 mètres : elle protège un couloir large de 1 mètre 90 cent., qui ne devait avoir qu'une hauteur d'homme et au-dessus duquel le mur reprenait une force de 3 mètres 90 cent. et même de 4 mètres 30 cent., en comptant le rang d'assises qui séparait les salles intérieures et le couloir. Il reste encore une épaisseur de 5 mètres 80 cent., dans laquelle étaient évidées des chambres demi-circulaires ; leur face droite ouvrait sur le couloir et leur cintre regardait l'intérieur de Byrsa. Chaque salle avait 3 mètres 30 cent. de largeur : elle était séparée de la salle voisine par un mur de 1 mètre 12 cent., dont les vastes assises étaient taillées de façon à former le cintre à droite et à gauche. Cette série d'absides se continuait régulièrement, et leurs séparations servaient de contre-forts contre la poussée des terres auxquelles le mur s'adossait. Rien de plus logique, de plus simple, de plus grandiose.

(La suite au prochain numéro.)

ETAT-CIVIL du 1^{er} au 30 avril 1859.

NAISSANCES. — 2, Joséphine Chemineau, à la Croix-Verte; — 5, Marguerite-Louise Meurisse, place de la Bilange; — Julie-Marie Meurisse, place de la Bilange; — 7, Juliette-Lucie Tresson, rue du Portail-Louis; — 9, Clarisse-Victorine Roger, rue des Capucins; — 11, Anne-Edmé Ange, rue de la Visitation; — 12, Sophie-Marie-Antoinette-Eugénie Mandet, rue de la Petite-Bilange; — Henri Vendredi, au Château; — Jean-Baptiste-Albert Cornilleau, rue de la Petite-Bilange; — 14, Nicolas-Emile Schmidt, rue de Bordeaux; — 15, Léon-Etienne Allavenne, rue de la Maremaillet; — 25, Adèle Sophie Augereau, rue du Portail-Louis; — 26, Emile Riou, rue Saint-Nicolas; — 27, Augustine Guibert, place du Roi-René; — 28, Abel-Marie-Gabriel Colas, rue Saint-Jean; — 29, Renée Perrine-Louise Gachette, rue Brard; — 30, Albert-Louis Lamoureux, rue du Petit-Pré.

MARIAGES. — 25, Pierre Hablot, menuisier, a épousé Juliette Renard, chapeletière, tous deux de Saumur; — 26, Pierre Bardeau, domestique, a épousé Louise-Rosalie Sifflet, domestique, tous deux de Saumur; — 29, Joseph-Théophile Bouyé, cordonnier, a épousé Eugénie-Victorine Debeker, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1^{er}, René-Claire Tonnelet, journalier, 80 ans, veuve Deluchat, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Jeanne-Fremion, journalière, 82 ans, veuve Pelou, à la Providence; — 2, Joséphine Baudry, un mois, à la Croix-Verte; — 3, Charles Meynard, musicien de première classe à l'Ecole, célibataire, 23 ans, à l'Ecole impériale de cavalerie; — Jeanne Bordeaux, domestique, 72 ans, veuve Fournier, rue de la Cocasserie; — 4, Marie Lannay, journalière, 78 ans, à l'Hôpital; — Marie-Victoire-Luce Rabier, 68 ans, veuve Debeker, rue Courconronne; — Louis Bertrand, loueur de pannes, 60 ans, rue de la Fidélité; — Perrine Pattée, rentière, 79 ans, veuve Langlois, rue de Fenet; — 5, Eugénie Cécile, 8 ans, rue Basse-Saint-Pierre; — 6, Désiré Thudé, cordonnier, 44 ans, célibataire, à l'Hôpital; — François Taureau, cultivateur, 70 ans, rue du Puits Neuf; — 7, Paul-Gaspard Guérin, propriétaire, 76 ans, rue du Paradis; — 9, Pierre-François Divry, officier d'administration à l'Ecole, 68 ans, marié de l'Ecole; — Delanoue, mort né, Montée du Fort; — Bernard Sabatier, bijoutier, 17 ans, célibataire à l'Hôpital; — 10, Adélaïde Boulisnière, journalière, 51 ans, femme Cosnard, rue de la Visitation; — 13, Madeleine Fremion, 32 ans, femme Delanoue, rue de l'Echelle; — Marie Beaumont, journalière, 52 ans, veuve Genetals, à l'Hôpital; — François-Joseph Disseaux, épiciier, 78 ans, rue Saint-Nicolas; — 15, Jeanne Cormier, journalière, 69 ans, veuve Comte, à Alloues; — 19, Inconnu, aux Hurandières; — Joséphine Genetay, domestique, 26 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 20, Antoine-Camille Boret, tourneur, 41 ans, célibataire, rue de Fenet; — 21, Pierre Blot, cultivateur, 85 ans, à l'Hôpital; — Leroy, mort-né, à la Blanchisserie; — 22, Léon Vlemieux, 4 ans, à l'Hôpital; — Jean-Baptiste Lair, 5 ans, rue de Fenet; — 23, Jean-Baptiste-Frédéric Lorideau, 3 ans, rue de Fenet; — Jean-Baptiste Souriceau, 5 ans,

rue Saint-Nicolas; — 25, Marie-Renée Couléon, propriétaire, 80 ans, veuve Toché, rue de la Porte-Neuve; — Catherine Rathouis, marchande, 74 ans, femme Dumas, rue de Fenet; — Jean-François Moreau, rue Saint-Jean; — Victorie Desmé, 75 ans, femme Beaudouin, rue de Fenet; — Rosalie-Théophile-Virginie-Perrine Fiévé, 2 ans, rue du Portail-Louis; — Théodore Angerand, 2 ans, rue de Fenet; — 29, Joseph Gurin, 2 mois, rue de Fenet; — 29, Deloche, mort-né, rue Brard; — Auguste-Eugène Robineau, 2 ans, rue des Capucins.

La pêche à la ligne et au filet dans les eaux douces de la France, par M. GUILLEMER, ouvrage illustré de 50 vignettes par M. L. ROUYER, et contenant un exposé de la législation et des règlements relatifs à l'exercice de la pêche. — 1 volume in-16, broché : 2 fr. — En vente à la librairie L. Hachette et C^{ie}, rue Pierre-Sarrasin, 14, à Paris; chez les principaux libraires de la France et de l'Etranger et dans les gares de chemins de fer. (251)

Les Plumes-Dupré sont toujours en très-grande vogue. En effet, il suffit d'en faire usage une seule fois pour en reconnaître la supériorité sur tous les autres genres de plumes métalliques. L'ingénieur système de réservoir inventé par M. Dupré (*Plumes expéditives*) est une innovation heureuse et simple à la fois. Permettant de faire une grande quantité de lignes sans reprendre d'encre, et l'excellente qualité de la plume y aidant, on est étonné de la facilité avec laquelle on fait les traits les plus fins et les plus purs.

On obtient également des résultats surprenants avec les plumes du même inventeur, connues sous le nom de *Plumes à pointe coulante*. Elles sont moins chères que les premières et d'une grande économie pour les personnes qui écrivent souvent. Ce système est aussi ingénieux que le premier, et es deux font le plus grand honneur à M. Dupré, qui a su, dans ses produits, allier la qualité supérieure au bon marché. Nous connaissons des bureaux où l'on n'écrivait encore presque exclusivement qu'avec des plumes d'oie, ne pouvant en employer d'autres, lorsque les Plumes-Dupré ont paru, l'essai en a été fait, et il est resté couronné d'un plein succès : depuis lors elles y sont en usage. La fabrication, quoique établie sur une grande échelle, suffit à peine à la consommation. Avant peu on en verra dans toutes les mains. Nous pensons donc rendre un véritable service à nos lecteurs en les leur faisant connaître : car qui n'est flatté d'écrire avec une bonne plume ? (Voir aux annonces.)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 12 au 19 mai 1859.

L'émission de l'emprunt à fait, cette semaine, un peu diversion aux préoccupations politiques. Les nouvelles d'Italie n'ont offert qu'un intérêt secondaire, et il ne s'est accompli, jusqu'à présent, aucun événement de nature à impressionner le marché. La Bourse en profite pour retrouver quelque calme. La spéculation a rencontré une très-grande résistance à ses projets de baisse, et, craignant une reprise sérieuse, elle s'est décidée à racheter, les premiers jours de la semaine. Le succès de l'emprunt, dont le chiffre a été plus de quatre fois dépassé, a stimulé les rachats de la spéculation, à mesure qu'on a mieux connu les résultats de la souscription.

Sous l'impulsion de ces rachats, sous l'influence aussi des nombreux escomptes qui se sont produits depuis trois jours, et qui, à la Bourse d'aujourd'hui, s'élevaient encore à 293,500 fr., les affaires ont été, malgré les efforts contraires, animées. En définitive la rente pivote toujours autour de 61 fr., et il en sera de même jusqu'à ce qu'un événement marquant sur le théâtre de la guerre vienne donner à la hausse une impulsion nouvelle. Les derniers cours viennent encore de donner raison à cette assertion, et nous laissons la rente 5 0/0 à 60 98. Elle avait dépassé 61 fr., sous l'influence des escomptes dont nous parlons plus haut, mais sans pouvoir s'y maintenir.

Le marché des chemins de fer est mieux soutenu, et ce qui contribue à sa fermeté, c'est le dépôt à la Chambre du projet de loi concernant les nouvelles conventions, projet qui ne semble pas devoir rencontrer de résistance sérieuse; c'est aussi l'accroissement exceptionnel des recettes du réseau. Les derniers cours cotés sur les chemins de fer sont les suivants : l'Orléans, 1160; Nord ancien, 875 75; Nord nouveau, 740; Est, 390; Lyon, 772 50; Midi, 428; l'Ouest, 487 50; Genève, 438 75; Autrichiens, 553; Béziers, 133; Dauphiné, 490; Ardennes, 423; Lombard-Vénitiens, 422 50; Russes, 485.

Quant au marché industriel, il ne se fait guère d'affaires que sur la Caisse centrale de l'industrie, le Comptoir central Bonnard, les Omnibus de Londres et les Petites-Voitures.

A. DUFORT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 19 MAI

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 61 90.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 89 00.

BOURSE DU 20 MAI

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 61 10.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 89 00.

P. GODET, propriétaire gérant.

Etude de M^e TOUCHALEAUME,
notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Avec cour, jardin, remise et écurie,
sise à Saumur, rue Cendrière et rue
Bizard, à l'angle de ces deux rues.

S'adresser à M. COQUEREAU ou au
notaire. (249)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-
priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 22 mai 1859, à midi,
et jours suivants, il sera procédé, par
le ministère de M^e Henri PLÉ, commis-
saire-priseur, à la belle propriété de
feu M. HUARD-LAMBERT, sise à *Chain-
tres*, commune de Dampierre, à la
vente publique aux enchères du mobi-
lier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Ameublement de salon, consoles,
garnitures de cheminées, lits, couettes,
matelas, couvertures, draps, nappes,
serviettes, armoires, commodes, ta-
bles, chaises, billard, 200 poinçons
de vin rouge en tonnes cerclées de fer
et en barriques des récoltes de 1856,
1857 et 1858, vin blanc de 1^{re} classe,
6,000 bouteilles de vins blanc et rouge
depuis 1800, jusqu'à 1846, tonnes,
barriques et poinçons vides, quantité
de cuivre, 1085 kilos de fer neuf du
Berry, bois d'ouvrage, charrettes,
tombereau, harnais, beaucoup de
cordages et autres bons objets, foin,
paille, luzerne, etc.

Ordre et conditions de la vente :

Dimanche et lundi vente du mobi-
lier.

Mardi tous les vins et continuation
des autres objets.

Les acquéreurs paieront comptant,
plus 5 0/0. (244)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à
Saumur.

A VENDRE La Propriété DU COUVENT,

Dépendant de la succession de M.
Mauviel ;

Joignant la Ville du Puy-notre-
Dame, sur le chemin de Cix, composée
de maison bourgeoise, dépendances,
servitudes complètes, verger et vi-
gnes; le tout en bon état et bon
rapport, clos de murs, contenant 80
ares.

S'adresser audit M^e LE BLAYE, et
à M^{lle} DESEAUN, propriétaire, demen-
rant dans ladite maison. (180)

A VENDRE

ENSEMBLE OU EN DÉTAIL,
Au gré des acquéreurs,

LA PROPRIÉTÉ DU CARREFOUR,
Près le Chapeau, commune de
St-Lambert-des-Lévéés.

Ayant appartenu à M^{lle} JAMET.

Pour visiter la propriété et pour
traiter, s'adresser à M. CHASLE, greffier
de Justice de paix à Saumur, rue
des Payens, 14. (245)

Maison de Nouveautés pour Dames.

Compagnie Parisienne

Rue de la Tonnelle, près la place
Saint-Pierre, à Saumur,

ON DEMANDE DES EMPLOYÉS.

A VENDRE

Une MAISON (*Café-Saumurois*),
sise rue Saint-Nicolas, n^o 3.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A VENDRE UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

A VENDRE

Présentement,

UNE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, n^o 9.

Occupée par M. CHALON, marchand
de chevaux.

S'adresser à M^{me} CAMAIN-MASSE,
dans ladite maison.

A LOUER

Présentement,

UNE PORTION DE LADITE MAISON
Avec Ecurie et Remise.

A VENDRE

Un joli CHIEN de chasse, ayant eu
la maladie. Agé de 2 ans 1/2.

S'adresser au bureau du journal.

GRAND ENTREPOT DE BIÈRE DE TABLE,

Chez GIRARDAU, *Café Saumurois*,
rue Saint-Nicolas. (224)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, quai de Limoges,
occupée autrefois par M. Boutault,
boulangier.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire
à Saumur, ou à M. FOUQUE, quai de
Limoges. (182)

MAISON avec MAGASINS

Touchant le pont Cessart, à Saumur,
A LOUER.

S'adresser à M. DUVAU-GIRARD fils,
qui y exploite le commerce des vins
et eaux-de-vie. (84)

MAISON,

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Située rue Verte, près le Champ-de-Foire,

Occupée en ce moment par M.
GALLARD, agent-voyer.

Cette maison est composée de huit
chambres à feu, cuisine et grenier re-
gnant sur le tout; cellier, cour et jar-
din.

S'adresser à M. GIRARD fils, mar-
chand de bois et charbon, place de la
Grise. (147)

A LOUER, pour la Saint-Jean pro-
chaine, un magasin, place du Marché-
Noir, 5 chambres, caves et greniers;
4 chambres, caves et greniers, rue
Beurepaire et rue Cendrière.

S'adresser à M. JAGOT-PATTÉE, rue
du Puits-Neuf, 29. (194)

A VENDRE ou A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Rue Cendrière, 7.

S'adresser à M^{me} veuve RALLET.

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, com-
mune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nan-
tilly, qui sera divisé au gré des acqué-
reurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ,

UN HOTEL,

Situé à Angers, dans un quartier
très-commerçant.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

BELLES ÉCURIES, pouvant con-
tenir six chevaux. — REMISE et PIÉD-
A-TERRÉ, le tout en face de la Sous-
Préfecture.

S'adresser au bureau du journal.

MALADIE DES CHEVEUX

Procédé infailible pour la prévenir et en arrêter complètement la chute
en PEU DE TEMPS.

Déposé au Tribunal de Commerce.

EAU ARCHELAIS

CETTE EAU, si justement appréciée par les personnes qui en ont fait usage
jusqu'à ce jour, est uniquement composée de suc de plantes toniques et régéné-
ratrices pour le cuir chevelu, et peut lutter, par ce moyen, contre les CALVITIES
les plus prononcées et prévenir celles qui tendraient à se déclarer.

POMMADE du même auteur, renfermant les mêmes principes que l'EAU et
entretenant la finesse et la souplesse de la chevelure après sa régénération.

Dépôt dans les principales villes de FRANCE et de l'ÉTRANGER.

Dépôt central, à TOURS, chez M. LOUIS PETIT, coiffeur, ARTISTE EN
CHEVEUX, rue du Change, n^o 10, A LA BELLE PENSÉE.

Prix de l'Eau : { FLACON GRAND MODÈLE, 10 FR. ;
 { Id. PETIT id. 5
Prix de la Pommade : { Id. GRAND id. 3
 { Id. PETIT id. 2

PA RBREVET D'INVENTION, S. G. D. G.

PETITEAU, ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE,

Rue de la Scellerie, n^o 42, près le Théâtre, à Tours,

Se charge exclusivement de la construction et de la réparation des FOURS
pour boulangers et pâtisseries, par un nouveau système, plus économique et
chauffant dans l'espace de vingt minutes.

La voûte du four se trouve plus basse au milieu qu'aux rives; ces fours sont
garantis et le seront même pour vingt années et plus si on le désire.

NOTA. — La réparation se fait dans la même journée, et deux heures après que
le pain a été retiré du four.

Nouveau système de HOURS s'adaptant à tous les fours, produisant la même
économie. Bouche-fours et carreaux de toutes dimensions et de tous prix.

M. PETITEAU céderait l'exploitation partielle de son brevet à des conditions
favorables.

Il est descendu, à Saumur, chez M. ROBIN, père des boulangers, place
de l'Hôtel-de-Ville. (234)

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^h ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt : chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

Médaille de prix à l'Exposition de Laval (1859), pour les
deux systèmes de plumes ci-après :

DEUX BREVETS D'INVENTIONS POUR 15 ANS, s. g. d. g.

PLUMES-DUPRE,

DITES EXPÉDITIVES. Douceur, durée et beauté d'écriture : 40 lignes sans repren-
dre d'encre. La boîte, contenant 30 plumes, 1 franc ;
la douzaine, 23 centimes.

PLUMES-DUPRÉ,

DITES A POINTE COULANTE. Douceur et beauté d'écriture. 20 lignes sans
repren dre d'encre. La boîte, contenant 30 plumes,
60 centimes ; la douzaine, 20 centimes.

Dépôt, pour l'arrondissement, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Marché-Noir
à Saumur, et dans toutes les villes de France. (647)

ERNEST BOURDIN, éditeur, rue de Seine, 51.

EN VENTE :

CARTES SPÉCIALES

POUR SUIVRE LES OPÉRATIONS

DE LA GUERRE D'ITALIE

D'après le nouveau système de projection de M. J. BABINET, membre
de l'Institut (Académie des sciences),

Dressées par A. VUILLEMIN, géographe.

TROIS CARTES DE LA GUERRE D'ITALIE PARAISSENT SIMULTANÉMENT.

1^o Papier jésus, 72 centimètres sur 53, coloriée avec soin, prix : 4 fr. 30 c.
2^o Papier gr. raisin, 64 — 49 — — — prix : 1 »
3^o Un quart gr. jésus, 28 — 15 — — — prix : » 50

Toutes ces cartes, gravées sur acier par les premiers graveurs de la capitale,
sont entièrement neuves et paraîtront pour la première fois.

URGENCE DE SUPPRIMER L'ECHELLE MOBILE

Par M. Félix GERMAIN,

Rédacteur en chef du Bulletin de Paris.

Chez GUILLAUMIN, 14, rue Richelieu, et chez DENTU, Palais-Royal,
galerie d'Orléans. — PRIX : 60 centimes.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.